

Vie du village
Bloc note - Pêle-mêle
~~~~~

Nous avons été tristes d'apprendre le décès de  
M. Champion le 17 février 2009.

~~~~~  
Carnaval
15 mars 2009



Un Carnaval organisé par l'APEC aura lieu le 15 mars à
partir de 15 heures à la salle Madeleine Guillemot

~~~~~  
Les services de la Trésorerie de Neuvy-le-Roi sont regroupés depuis  
le 1er janvier 2009 avec ceux de la trésorerie de Neuillé-Pont-Pierre. Des  
permanences sont organisées dans les anciens locaux de la trésorerie à  
Neuvy-le-Roi, le jeudi matin de 9h à 12h. Pendant les heures de permanence,  
vous pourrez effectuer sur place toutes les démarches habituelles  
et obtenir, comme précédemment les renseignements concernant votre  
situation au regard de vos impositions. Vous pourrez également joindre ce  
service, par téléphone au numéro suivant : 02 47 24 40 51.

En dehors de ces permanences, vous pourrez vous adresser à la trésorerie  
de Neuillé-Pont-Pierre située 19 rue du Général de Gaulle, BP 15,  
37360 Neuillé-Pont-Pierre ou par téléphone au 02 47 24 32 14 du lundi  
au jeudi de 9h à 12h15 et de 13h15 à 16h et le vendredi de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 15h30, et également par courriel : T037026@dgfp.finances.  
gouv.fr.

Pour ce qui concerne la mensualisation et le paiement à l'échéance  
de vos impôts, il convient de contacter le Centre Prélèvement Service par  
téléphone au 0810012011 ou par courriel : cps.lyon@finances.gouv.fr.



### Comité de la St-Vincent

La Soirée dansante du samedi 31 Janvier 2009 a été un  
réel succès, à cette occasion l'ancien couple royal a cédé  
sa place à Marc & Nathalie RUE.

Vive le roi et Vive la reine...



Pour plus d'information, consultez: [www.charentilly.com](http://www.charentilly.com)



## Run and Bike De CHARENTILLY



Quelle belle journée!!!

La deuxième édition du Run and Bike, organisée en partenariat  
avec l'Union Sportive de Charentilly et la section triathlon de SKF, s'est  
déroulée le dimanche 15 Février. Dès le matin, 9 équipages de 2 jeunes  
coureurs licenciés à l'USC ont ouvert le bal. Puis les choses sérieuses ont  
débuté à 13h30. Ce sont 32 équipes qui se sont lancées sur le parcours  
de 9 km. C'est la doublette Carrière-Thomas qui s'est imposée. Une fois  
cette première course terminée, 45 équipes se sont ensuite lancées dans  
l'épreuve reine, à savoir les 18 km. C'est le duo de Vendôme Teffot-Ros-  
signol qui est arrivé avec plus d'une minute d'avance sur les premiers  
poursuivants. Cette deuxième édition fut une réussite. On espère que le  
soleil sera encore au rendez-vous l'an prochain pour la troisième édition...

Pour plus d'information les résultats, et la suite de cet article, consultez:

[www.charentilly.com](http://www.charentilly.com) rubrique Association/usc



Retrouvez l'écho du conseil en couleur sur:

[www.charentilly.com](http://www.charentilly.com) rubrique Echo du Conseil



### Association cantine :



Huguette quitte ses fonctions de cantinière à la fin juin  
2009. Après toutes ces années passées derrière les four-  
neaux, elle prend une retraite bien méritée.

Mais voilà, l'association cantine, les parents d'élèves et  
la municipalité souhaitent poursuivre avec une cuisine de  
qualité faite sur place.

C'est pourquoi, un appel à candidature est ouvert dès  
à présent pour poursuivre le travail au sein de la cantine de  
Charentilly.

Pour tous renseignements, prendre contact avec l'association cantine.



# Charentilly



*Vue du ciel dans les années 40.*

## L'Echo du Conseil

Février 2009

### INFOS PRATIQUES

La Mairie

1 place Andrée Cousin  
37390 Charentilly



Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56

Email : [mairie@charentilly.com](mailto:mairie@charentilly.com)

Site Internet: [www.charentilly.com](http://www.charentilly.com)

Mr le Maire et ses Adjoints reçoivent en semaine sur rendez-vous.

### Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00  
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION

## DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 16 FEVRIER 2009 A 20 HEURES 30



### École :

Nouvelle école.

Suite à l'appel à candidatures pour la construction de la nouvelle école, 23 architectes ont répondu. Le Comité de sélection s'est réuni le 11 février et a retenu, à l'unanimité des présents, les cabinets d'architectes suivants :

- Atelier Péré, à Tours
- Atelier RVL à Tours
- Gilbert Autret à Orléans

qui devront remettre leurs projets pour le 15 avril.

Le Conseil municipal retient ces trois cabinets d'architecture (Vo-tants :14 ;Pour :13 ; Abstention :1)

Conseil d'école du mardi 10 février.

Différents points ont été abordés :

- Présentation du logiciel « base élève » dont un des objectifs est de suivre le parcours et la scolarité de chaque enfant.

- Les évaluations au CE1 et CM2.
- Le projet d'école.
- Les sorties scolaires.
- Le budget 2009.
- Le nouveau groupe scolaire.

### Aménagement de sécurité aux abords de l'école :

Dans le cadre du projet de construction de la nouvelle école à proximité du terrain des sports , il convient de sécuriser son accès.

Les travaux examinés et entérinés par la Commission voirie du 7 février 2009 sont d'une part le déplacement d'une partie du chemin rural situé entre le stade municipal et le terrain d'assiette de l'école et d'autre part la création d'un trottoir côté école en continuité de l'existant rue des Mailleries. Pour ce genre de projet, le département peut aider à la réalisation par l'intermédiaire de la dotation affectée par l'Etat dans le cadre du reversement du produit des amendes de police. Après mise en concurrence, les devis les plus avantageux à ce jour retenus par la Commission se montent pour le chemin d'accès à 11 972,40 € HT et pour la

création de trottoirs à 8 160 € HT.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de la réalisation des travaux ci-dessus énoncés et sollicite l'aide des amendes de police au taux le plus élevé possible.

### Transfert des charges Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles :

Lors de la Commission des charges transférées qui s'est tenue au siège de la CCGC le 20 janvier 2009, il a été fait état de la manière dont le montant de l'attribution de compensation a été appliqué à chaque commune, chaque année. Les reversements «taxe professionnelle 2009», pour notre commune, sont d'un montant de 30 258,01 €.



### Comptes-rendus des Commissions :

#### Animation – Culture du 5 février.

Poursuite du livret d'accueil.

Présentation du site de Charentilly aux représentants des associations locales.

#### Voirie – réseaux du 7 février.

Examen et proposition pour le montage du dossier d'aide du département au titre des « amendes de police » (déplacement du chemin du Persil et sécurisation du cheminement côté future école).

Projet d'un terre-plein au lieu-dit « Le Gâte Soie » afin de permettre au camion poubelle de faire demi-tour.

Réparation du réseau eaux usées à certains endroits bien définis.

Poursuite des dessus de trottoirs.

#### Urbanisme du 10 février.

Les membres du Conseil municipal peuvent consulter l'ensemble du dossier PLU en mairie ou sur le site. Afin que chacun puisse prendre le temps d'en examiner la teneur, un mois supplémentaire est accordé. L'arrêt du PLU figurera à l'ordre du jour du Conseil municipal du 16 mars.

#### Environnement – Cadre de vie.

Accord est donné pour que soient plantés les 22 arbustes qui restent de la haie du cimetière sur le terrain communal à gauche en montant au cimetière et le long de la clôture du dépôt communal rue de Château Gaillard.

La plantation de grimpants le long des barrières en tube à proxi-

mité du lavoir et dans des bacs appropriés avec guides devant l'église a été présentée.

Afin de sécuriser les piétons sur le pont de la rue de l'Arche, il est émis l'idée de réaliser un encorbellement côté ouest. Les commissions Environnement et Voirie étudieront ce dossier.

Désherbage thermique à étudier.

Le budget plantations 2009 a été évoqué. Il est demandé la reconduction de l'enveloppe allouée en 2008.

### Comptes-rendus des EPCL.

#### - Syndicat SICA du 10 février.

Les communes de Notre Dame d'Oé et de Rouziers de Touraine sont contraintes de rester au sein du SICA. Accord a été donné pour le recrutement d'un technicien de rivière et son matériel.

#### - Syndicat de Gendarmerie du 11 février.

Des fissures sont apparues sur certaines maisons habitées par les Gendarmes.

Le budget 2009 a été voté.

#### - Syndicat des Cavités Souterraines du 12 février.

Les orientations budgétaires 2009 ont fait l'objet d'une présentation aux délégués du syndicat.



### Questions diverses.

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 7 juin.

Suite au dépôt dans les boîtes aux lettres par l'Association CAVEC, il est rappelé que cette dernière avait adressé une lettre le 17 décembre 2008 au Conseil municipal, lu au Conseil municipal du lundi 22 décembre et que la réponse du maire a dû être distribuée par le service postal le samedi 7 février 2009.



Prochaine réunion du Conseil municipal  
le 16 Mars 2009 à 20 heures 30, salle de la mairie.



(Ce compte rendu ne se veut pas une copie du Procès Verbal officiel.  
Ce dernier est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie)